CREATION D’UN POSTE DE FACILITATICE DES CLAUSES SOCIALES ALPES SUD ISERE

fiche action 3

**Ce que sont les clauses sociales** **:**

* Possibilité pour un maitre d’ouvrage de réserver une part du travail généré par un marché à une action d’insertion professionnelle.
* La clause sociale permet à une personne rencontrant des difficultés d’insertion professionnelle de saisir l’opportunité d’un marché public ou privé de travaux, de services, ou de fournitures pour s’engager dans un parcours d’insertion durable, via la mise en situation de travail auprès d’entreprises.

**Les objectifs du poste mutualisé créé pour l'ensemble des** **3 communautés de communes d'Alpes Sud Isère :**

* Développer/promouvoir les Clauses Sociales (public et privé)
* Accompagner les Maitres d’Ouvrage privés et publics (les 3 communautés de communes, chaque commune, les entreprises, syndicats mixtes …)
* Conseiller et apporter un soutien aux entreprises (mise en œuvre)
* Faciliter le recrutement en lien avec les acteurs de l’emploi
* Suivre l’exécution des Clauses